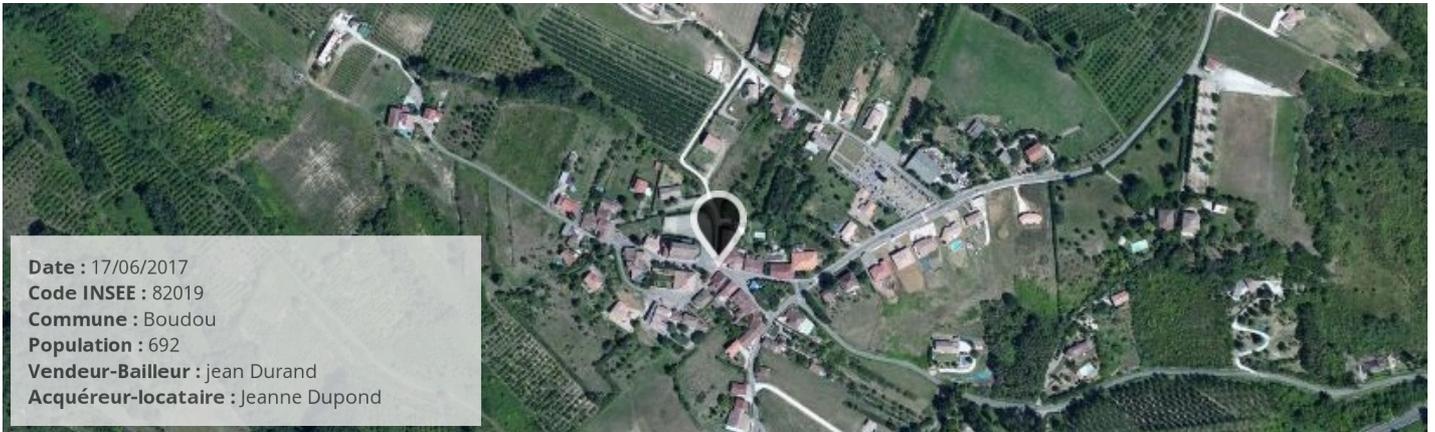


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

1072 CHEMIN DE MALENGANE 82200 BOUDOU



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

0 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Glissement de terrain
Tassements différentiels
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Glissement de terrain)	Approuvé	PPR sur la commune Boudou	23/04/2007
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Approuvé	PPRN Retrait-gonflement des argiles	25/04/2005
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPRI bassin du TARN	22/12/1999

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain
- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

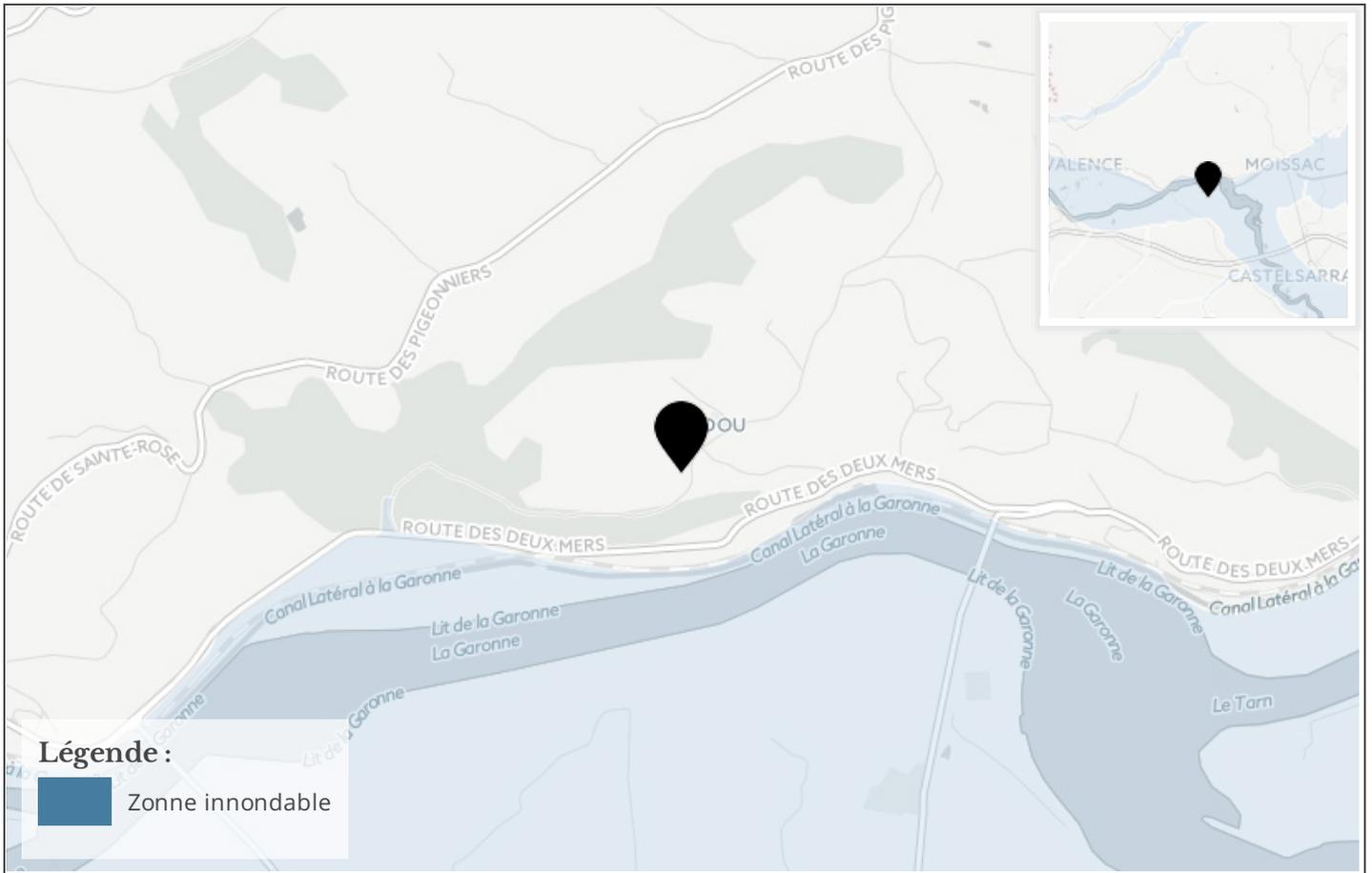
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Tarn	01/06/2000
Inondation	Garonne Amont, Garonne aval, Gir	01/12/2000

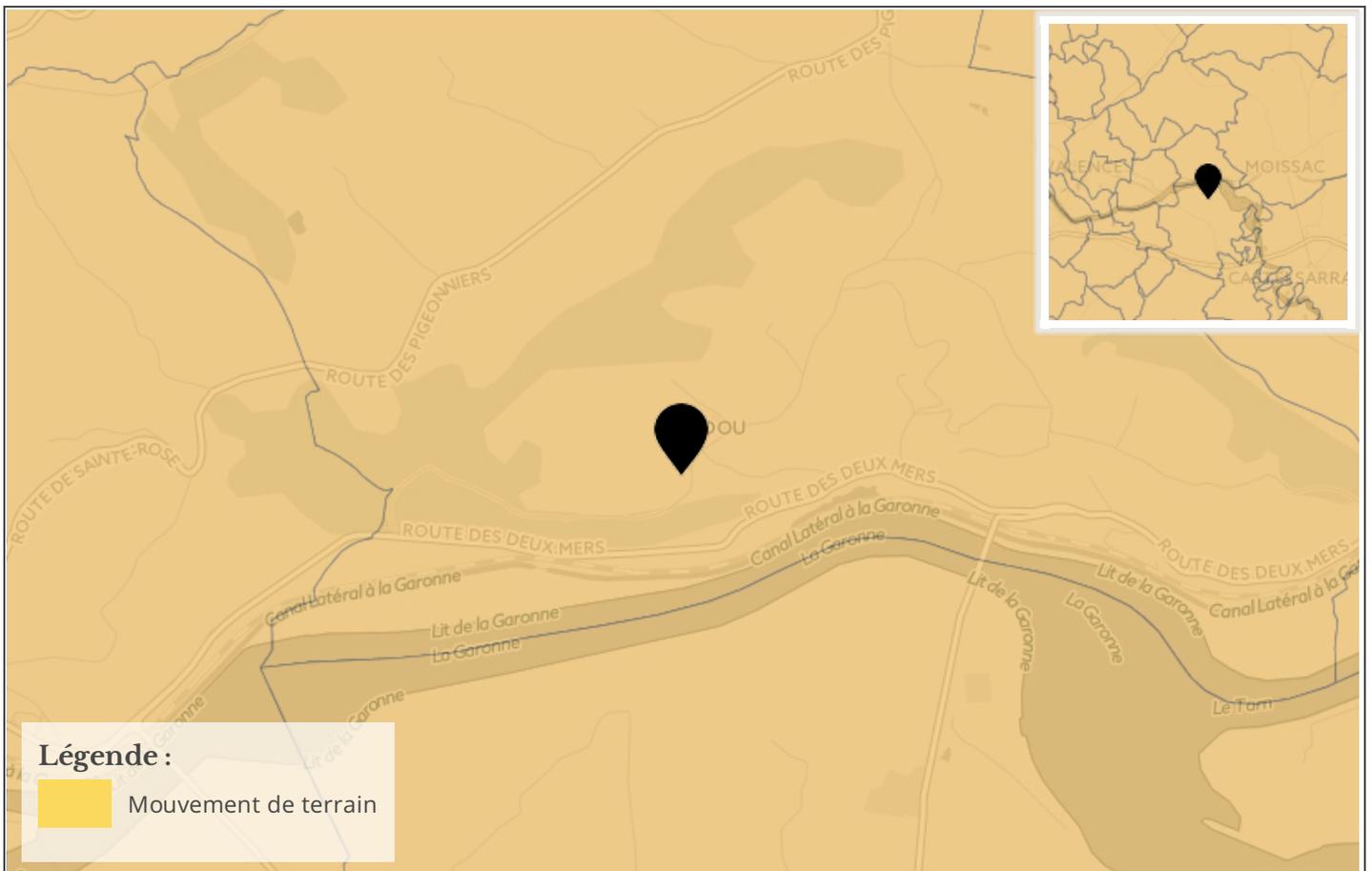
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	10/06/1984	11/06/1984	21/09/1984	18/10/1984
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1990	12/08/1991	30/08/1991
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	31/12/1991	25/01/1993	07/02/1993
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	30/09/1993	15/11/1994	24/11/1994
Inondations et coulées de boue	09/01/1996	10/01/1996	02/02/1996	14/02/1996
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1992	30/04/1997	12/03/1998	28/03/1998
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/05/1997	30/06/1998	23/02/1999	10/03/1999
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2002	31/12/2002	05/02/2004	26/02/2004
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012
Mouvements de terrain	11/03/2014	11/03/2014	07/08/2014	10/08/2014
Inondations et coulées de boue	31/08/2015	31/08/2015	02/10/2015	08/10/2015

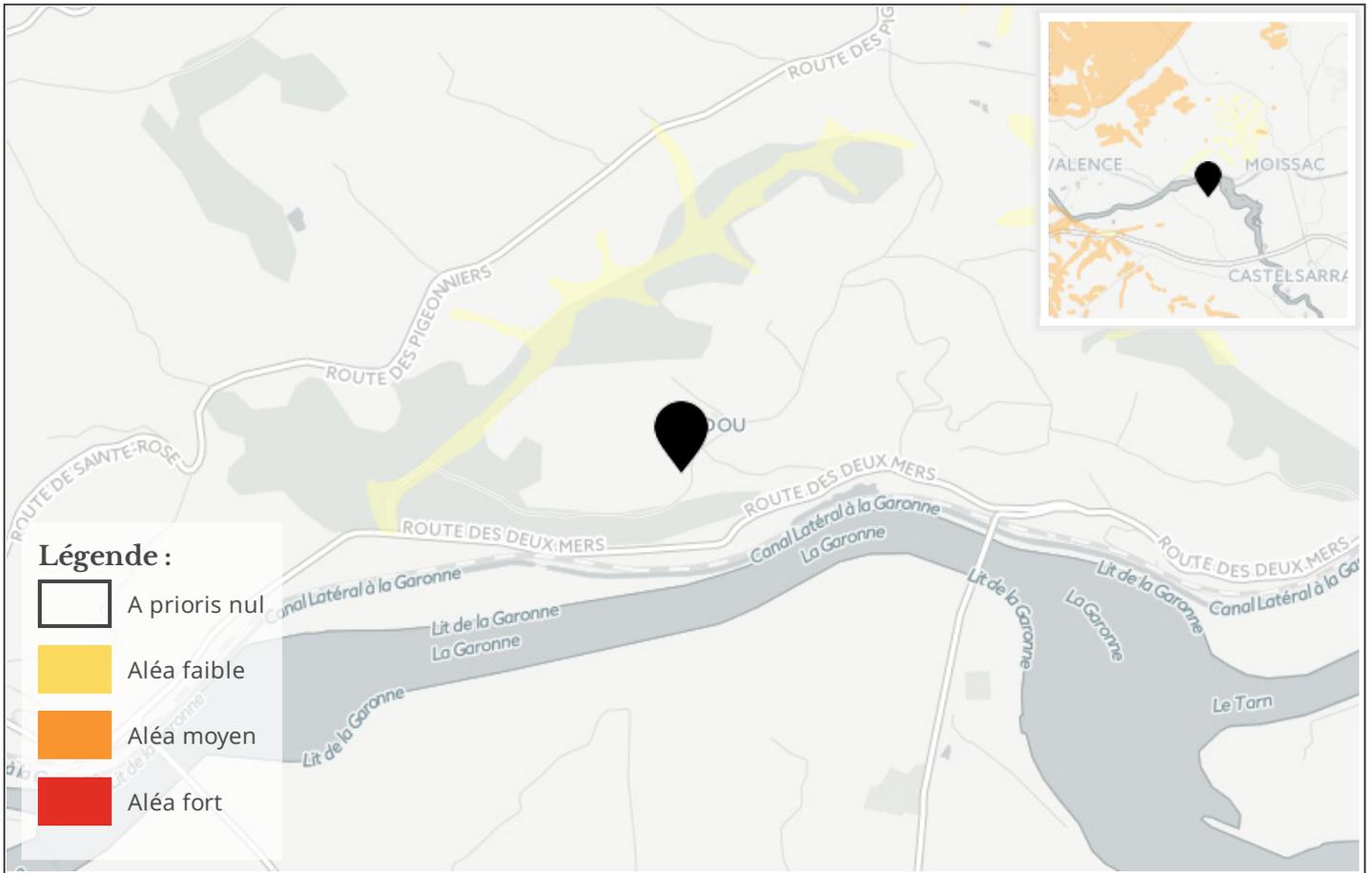
Cartographie des inondations



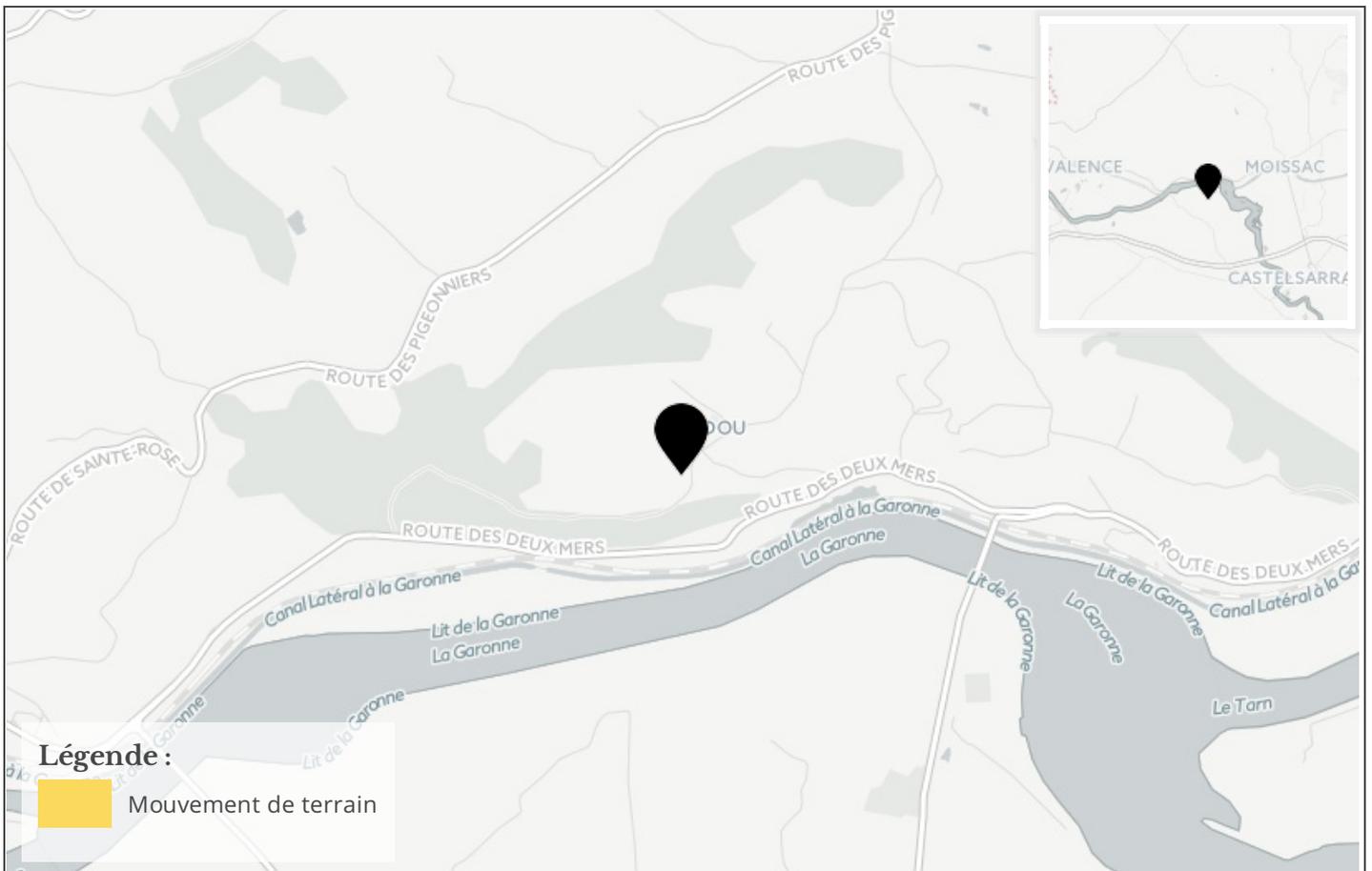
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



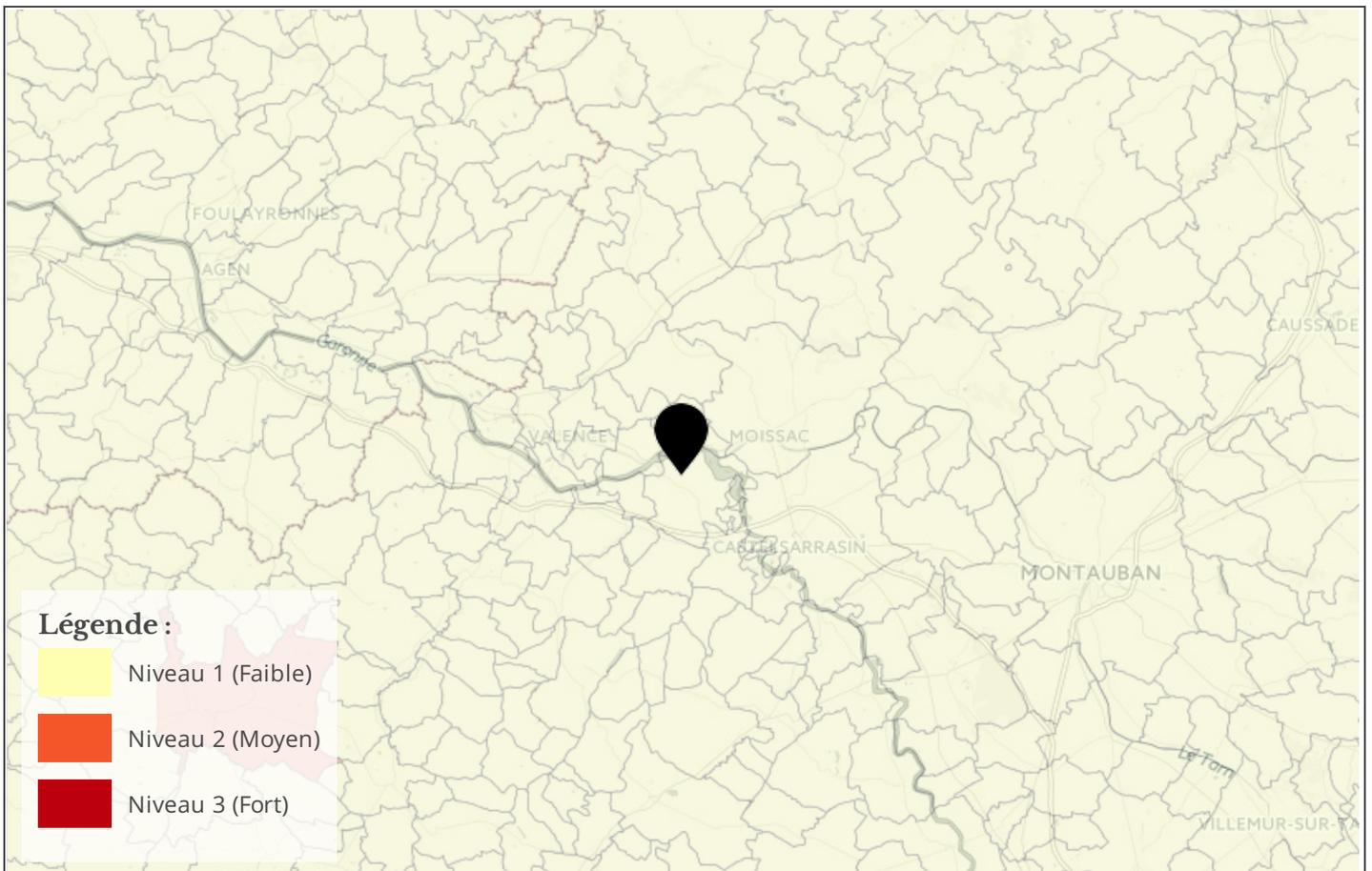
Cartographie des carrières / gypse



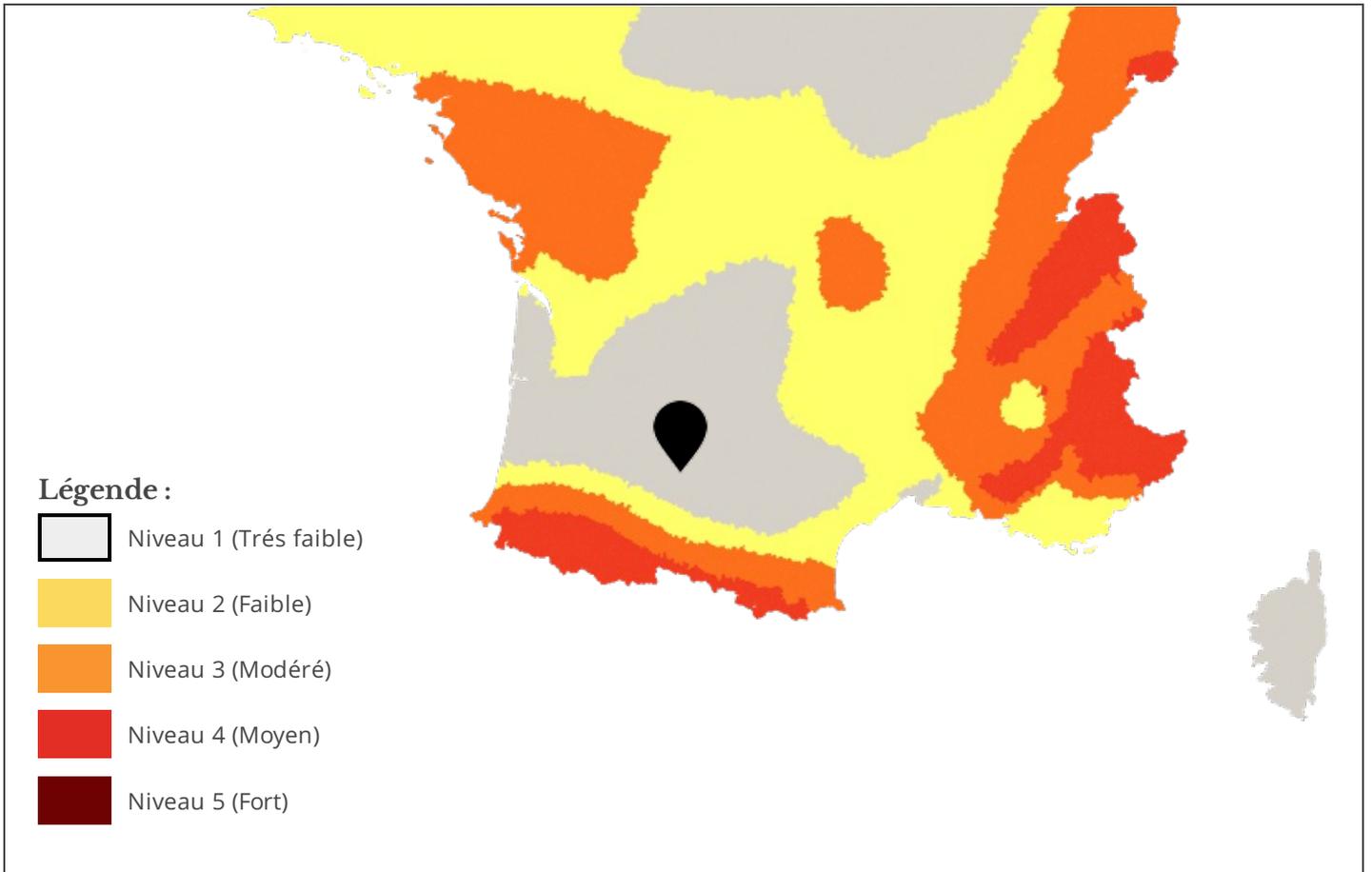
Referentiel cadastral parcelle



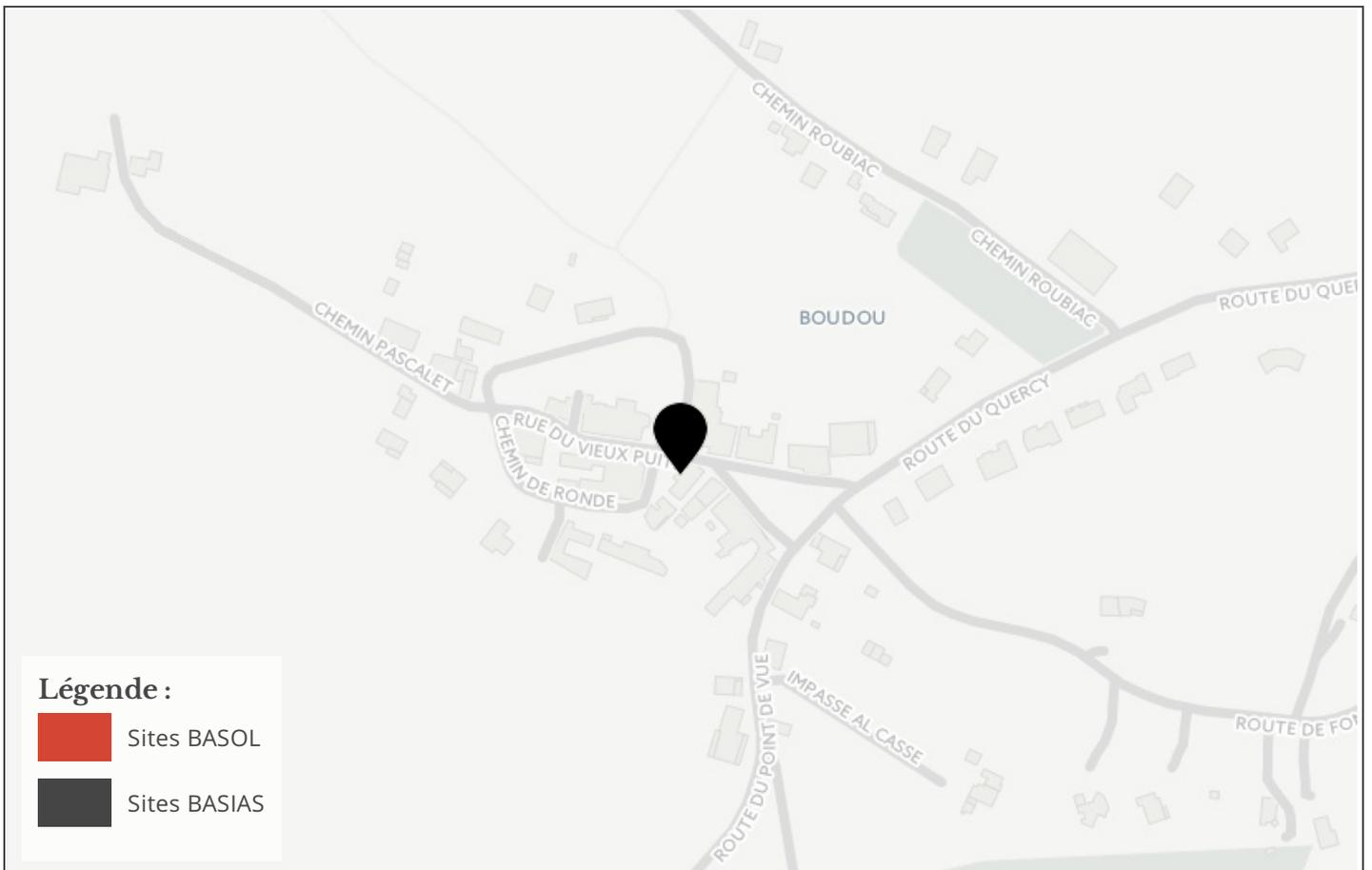
Information RADON



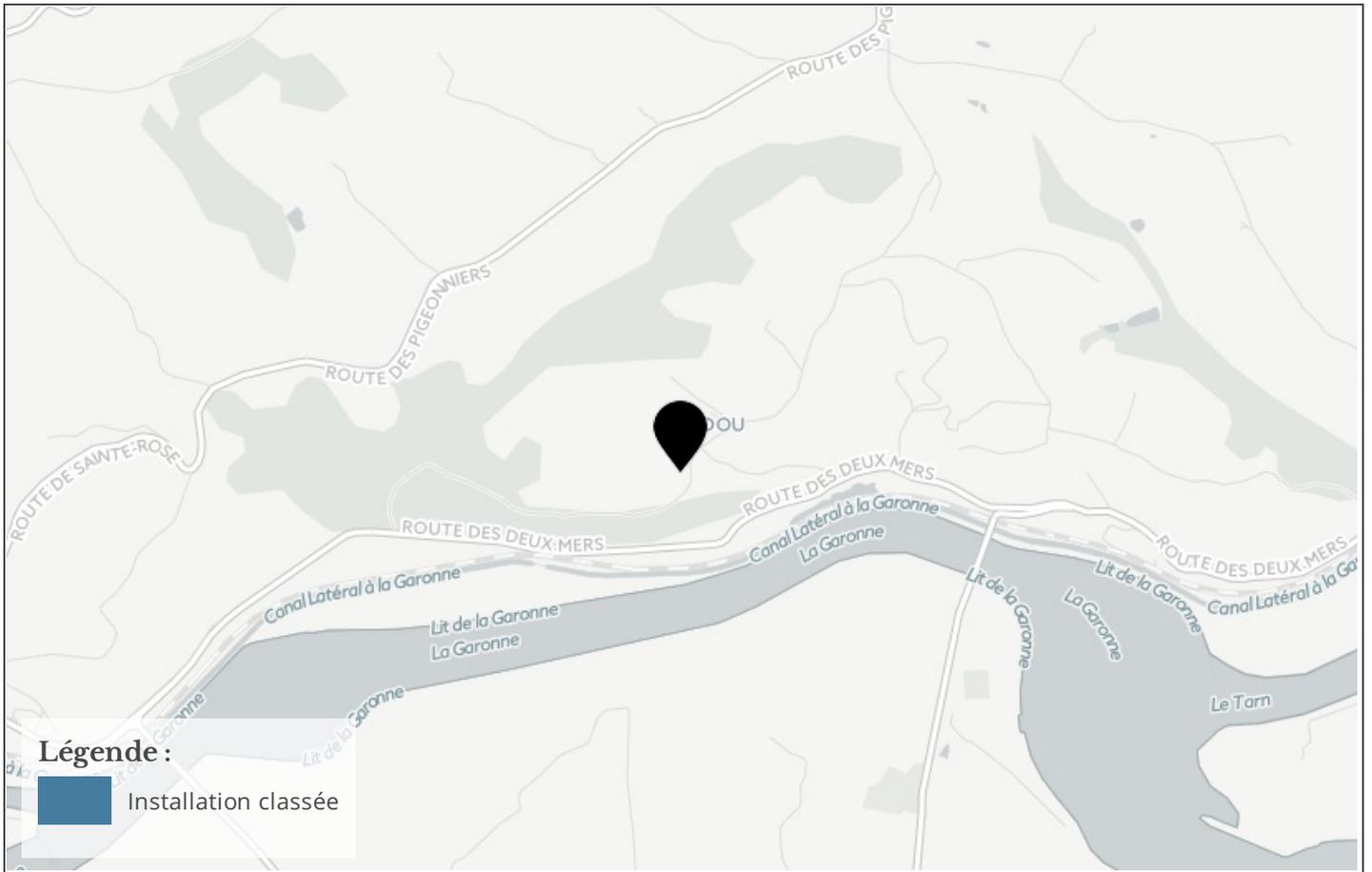
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2006-03 du 3 janvier 2006 Mis à jour le nov 2014

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse	code postal ou Insee	commune
1072 Chemin de Malengane	82200	BOUDOU

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation	<input type="checkbox"/>	crue torrentielle	<input type="checkbox"/>	mouvements de terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	avalanches	<input type="checkbox"/>
sécheresse	<input type="checkbox"/>	cyclone	<input type="checkbox"/>	remontée de nappe	<input type="checkbox"/>	feux de forêt	<input type="checkbox"/>
séisme	<input type="checkbox"/>	volcan	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>
------------------------------	--------------------------	---------------	----------------------

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
---	------------------------------	---

effet toxique	<input type="checkbox"/>	effet thermique	<input type="checkbox"/>	effet de surpression	<input type="checkbox"/>
----------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------	-----------------------------	--------------------------

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	X
	forte	moyenne	modérée	faible	très faible	

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	BOUDOU	17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement-et-habitat/Logement/Informations-acquereur-locataire-IAL>

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

BOUDOU

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 18/11/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/09/1984	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 12/08/1991	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 25/01/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 15/11/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/02/1996	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 12/03/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 23/02/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 05/02/2004	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/01/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 13/12/2010	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 27/07/2012	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 07/08/2014	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/10/2015	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net